



Année 2023



AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DES TERRITOIRES

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS



LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DÉLÉGUÉES

L'État confie plusieurs missions de service public à la Chambre d'agriculture :

- **Coordination de l'ensemble des actions** liées à l'installation et à la transmission :
 - Accompagnement aux formalités administratives de création, modification ou de cessation d'activité
 - Préinstruction des dossiers de demande d'aides pour le compte de la DDTM et les présenter en commission
 - Suivi administratif des dossiers jusque 5 ans après l'installation
 - Gestion du Répertoire Départ Installation (RDI)
 - Gestion des Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA)
- **Gestion des situations conflictuelles** dans le cadre d'une rupture de contrat d'apprentissage : mission de médiation de l'apprentissage
- **Information des agriculteurs sur la réglementation** nationale et européenne via PROAGRI réglementaire
- **Gestion de l'identification** des espèces bovines, ovines, caprines, porcines et des œufs de consommation, dans le cadre de l'Etablissement de l'Elevage (E.d.E.)

REPRÉSENTER LE MONDE AGRICOLE ET RURAL

Les instances de pilotage

La chambre d'agriculture représente les intérêts du monde agricole de son territoire auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales. Elle est administrée par une assemblée professionnelle élue pour 6 ans au suffrage universel par les acteurs de l'agriculture du Nord et du Pas de Calais : exploitants agricoles, salariés, propriétaires agricoles et forestiers, anciens exploitants, syndicats agricoles, coopératives, Crédit agricole et mutualité.

Les 68 membres mandatés constituent la Session.

La Session se prononce sur les orientations stratégiques de l'agriculture, vote les budgets et approuve les comptes de l'établissement. Elle se réunit au moins 2 fois par an.

Le Président désigne 16 membres pour constituer le Bureau. Il se réunit deux fois par mois pour prendre les décisions et orientations relatives aux actions de la Chambre d'agriculture dans l'intervalle des Sessions.

Les membres du Bureau



Christian DURLIN
Président



Francine THERET
5^{ème} Vice-Présidente



Bernard LESNE
4^{ème} secrétaire adjoint



Laurent VERHAEGHE
1^{er} Vice-Président



Simon AMMEUX
Secrétaire



Philippe TRUFFAUX
5^{ème} secrétaire adjoint



Sébastien BOCQUILLON
2^{ème} Vice-Président



Christine DELEFORTRIE
1^{ère} secrétaire adjointe



Emmanuel LEVEUGLE
6^{ème} secrétaire adjoint



Pierre HANNEBIQUE
3^{ème} Vice-Président



Ghislain MASCAUX
2^{ème} secrétaire adjoint



Karel LESAFFRE
7^{ème} secrétaire adjoint



Nicolas DEBRABANT
4^{ème} Vice-Président



Albert LEBRUN
3^{ème} secrétaire adjoint



Jérôme MUSELET
8^{ème} secrétaire adjoint



Christophe SAUDMONT
9^{ème} secrétaire adjoint

La chambre d'agriculture : interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

La Chambre d'agriculture est habilitée à répondre aux avis qui lui sont demandés par les pouvoirs publics, à se saisir de toute question intéressant l'agriculture, à l'étudier et à donner son avis : documents d'urbanisme, projets de développement territorial, transition des systèmes agricoles ...

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE

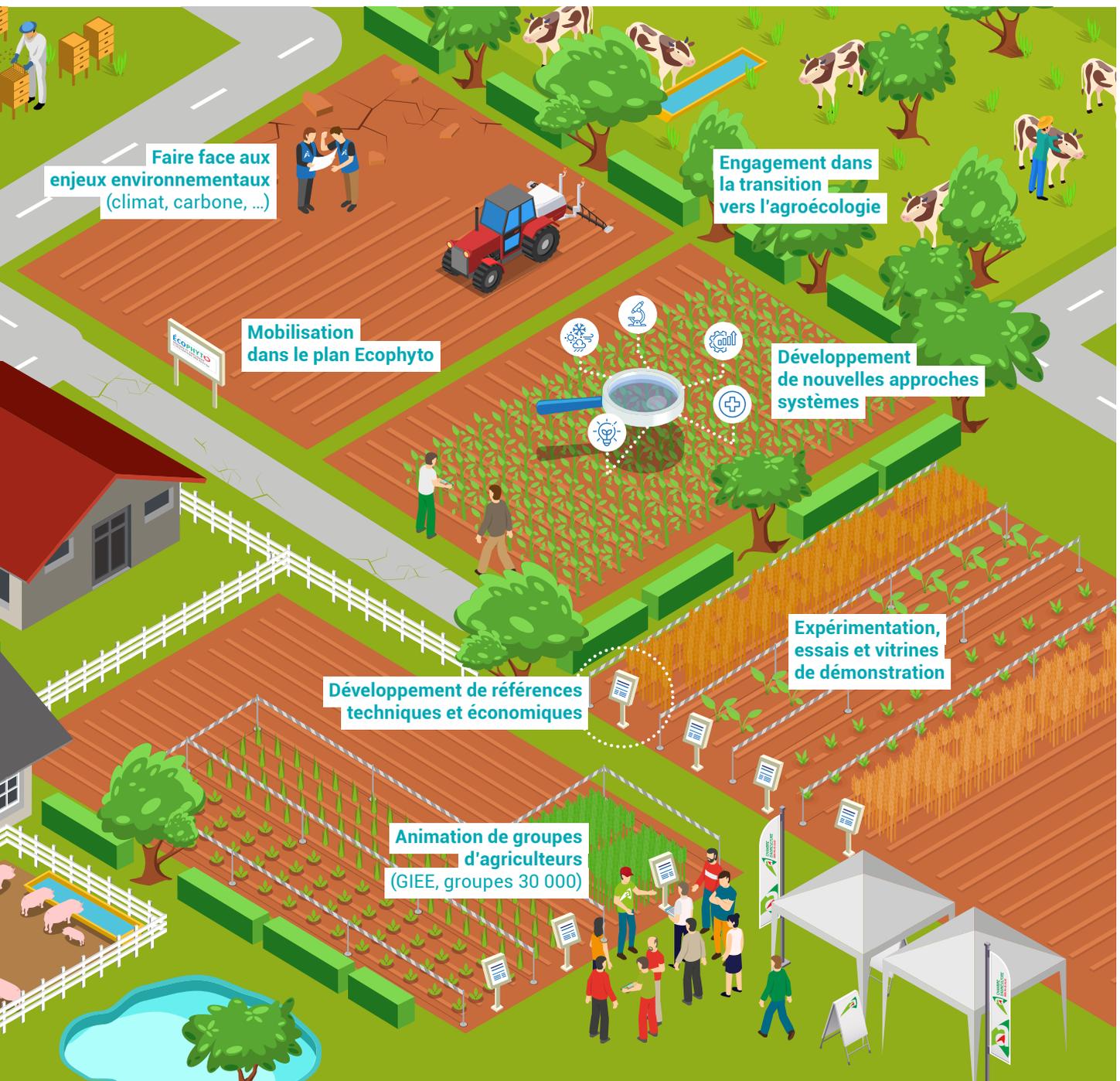
Appuyer et conseiller les entreprises agricoles

La Chambre d'agriculture apporte une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles :



Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

La Chambre d'agriculture participe à l'émergence de projets avec des partenaires variés (recherche, institut technique, opérateur économique) pour favoriser le transfert de connaissances et construire une agriculture multiperformante :



FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS DE TERRITOIRE

À l'écoute des besoins des collectivités et des territoires, la Chambre d'agriculture propose des solutions globales et transversales :

Réaliser des diagnostics agricoles



Réaliser des études d'impacts ou de compensation collective agricole



Valoriser les produits locaux



Accompagner les projets alimentaires territoriaux



Élaborer et mettre en œuvre des randofermes



Agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages



Favoriser l'économie circulaire



Faire émerger et animer des projets territoriaux



Contribuer à la gestion durable de l'eau



Œuvrer pour le développement des énergies renouvelables



Agir pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

La Chambre d'agriculture accompagne via son service « Comité de promotion » la filière agroalimentaire de l'amont à l'aval :



Mettre en relation les acheteurs et fournisseurs pour offrir de nouveaux débouchés
(approlocal.fr, salons professionnels...)



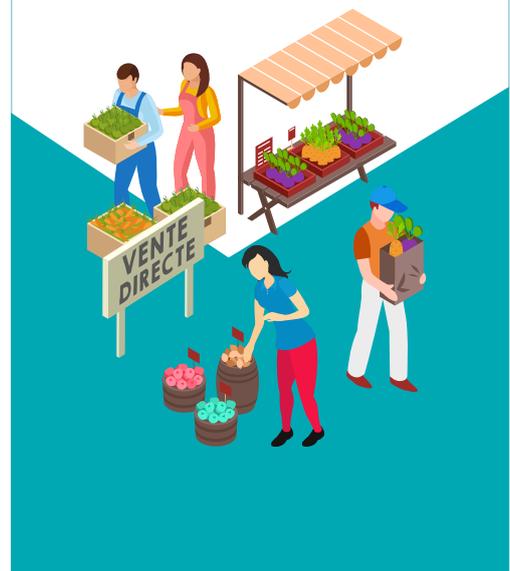
Promouvoir la gastronomie régionale



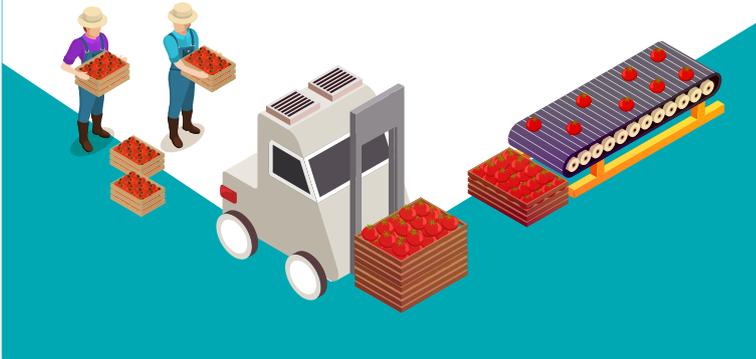
Développer le potentiel et les compétences des entreprises



Favoriser le réflexe d'achat local auprès du grand public



Faciliter l'approvisionnement des entreprises agroalimentaires en matières premières régionales



DES MARQUES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

PROAGRI

Une marque au service des agriculteurs.

Une approche complète, personnalisée et de proximité répondant à tous les besoins de l'agriculteur. Du conseil, de la formation, des services et solutions numériques pour garantir la pérennité des exploitations agricoles et assurer leur triple performance économique, environnementale et sociale.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRALTO

Une marque au service des collectivités et des territoires.

Lancée en 2017, cette marque donne une vision globale de l'ensemble des accompagnements de la Chambre d'agriculture au service de la dynamique des territoires.

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

MES PARCELLES

Le conseil au service de la performance.

Outil de pilotage de l'exploitation, Mes Parcelles permet de raisonner et enregistrer les pratiques agricoles mais aussi de valoriser les données agronomiques et technico-économiques.
www.mesparcelles.fr

 **mesparcelles**
l'accélérateur de performance

BIENVENUE À LA FERME

L'accueil de visiteurs au sein de l'exploitation.

Premier réseau français de vente directe et d'accueil à la ferme, Bienvenue à la Ferme compte aujourd'hui près de 9000 agriculteurs. Il est animé par les Chambres d'agriculture depuis plus de 30 ans.
www.bienvenue-a-la-ferme.com



UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES RICHES ET DIVERSIFIÉES

Pour exercer ses missions, la Chambre d'agriculture du Nord - Pas de Calais emploie une équipe de plus de 200 salariés, formée d'ingénieurs, techniciens, juristes, assistantes, dessinateurs, chargés de mission, ... répartis sur l'ensemble du territoire et rassemblés en pôles thématiques.



NOS FONDAMENTAUX

L'agriculture dans nos gènes

Notre mission historique de servir le monde agricole tient un rôle très important au cœur de nos métiers. L'ensemble de nos collaborateurs ont la volonté d'accompagner leurs interlocuteurs de A à Z tout en leur apportant un conseil professionnel, honnête et qualitatif. La diversité de nos missions nécessite de nombreuses interactions et d'innover en permanence.

Le **respect**, c'est dans notre nature

La Chambre d'agriculture s'engage à apporter des réponses adaptées aux demandes des agriculteurs et des partenaires dans la limite de notre champ de compétences. Avec bienveillance, elle respecte le choix de chacun et apporte un conseil neutre.

Nourrir et sèmer ses **connaissances**

Notre institution développe pour chacun de ses collaborateurs le savoir-faire qui lui permet d'offrir des services de qualité et à l'écoute du monde rural. Chaque collaborateur sait valoriser son expertise pour aider le monde agricole à faire face aux nouveaux enjeux de l'agriculture.

LA COORDINATION DES GUICHETS UNIQUES



POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION

Votre interlocuteur privilégié pour tout projet de cession ou d'installation agricole.

Pas de Calais : 03 21 60 57 41

Nord : 03 27 21 46 91

hautsdefrance-sinstallertransmettreenagriculture.fr



POINT ACCUEIL BIO

La porte d'entrée pour tous les agriculteurs conventionnels qui s'intéressent à l'Agriculture Biologique.

03 21 60 58 00

pointaccueilbio-hdf.fr



POINT INFO DIVERSIFICATION

Votre interlocuteur privilégié pour tout projet de diversification agricole.

03 62 61 42 33

hdf.diversificationagricole.fr

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les Groupes d'Études et de Développement Agricole (GÉDA)

Présents sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, **15 groupes d'agriculteurs** s'appuient sur les conseillers ingénieurs de la Chambre d'agriculture aux compétences diverses et complémentaires. Ces groupes travaillent sur des thèmes innovants, des expérimentations, des voyages d'études... Ils ont pour objectif de rendre les agriculteurs performants, autonomes et de favoriser le partage d'expérience.

GEDA de l'Avesnois ADARTH

27 route de Landrecies
59440 AVESNELLES
03 27 57 37 30

GEDA AFDA

56 Avenue Roger Salengro
BP80039
62051 St-LAURENT-BLANGY
03 21 60 57 78

GEDA d'Avesnes-le-Compte

GEDA du Ternois

1 place de Verdun
62130 ST POL sur TERNOISE
03 21 73 10 18

GEDA du Boulonnais

3 Rue de l'Église
62240 DESVRES
03 21 10 01 66

GEDA de Calais-St Omer

15 Place de Tassencourt
Parking de La Poste
62610 ARDRES
03 21 00 93 50

GEDA du Montreuillois

7 Vallées Entreprises
54 rue du Fond de Lianne
62990 BEURAINVILLE
03 21 81 77 89

GEDA Flandres Maritimes

La Croix Rouge
59380 QUAEDYPRE
03 28 68 53 79

GEDA du Haut-Pays

Lycée agricole de Radinghem
60 rue Principale
62310 RADINGHEM
03 21 04 41 32

GEDA de lille

299 Bd de Leeds
59000 LILLE
03 20 88 67 00

GEDA de Béthune-Aire

Route d'Estaires
62840 LORGIES
03 21 52 83 99

GEDA Flandres intérieure

Z.A. La Creule
59190 HAZEBROUCK
03 28 41 41 38

GEDA de l'Artois

GEDA Pays en Action Cambrésis

61 Bis Route Nationale
62860 MARQUION
03 27 78 06 00

GEDA Scarpe hainaut

Parc d'Activité
2 Rue de l'Épau
59230 SARS-ET-ROSIÈRES
03 27 21 46 80



NOS ENGAGEMENTS DE QUALITÉ DE SERVICE



1



Contribuer
à la vitalité
de l'agriculture et
des territoires
de demain.

2



Développer
avec nos clients
des solutions
innovantes au
regard du monde
agricole et de
leurs besoins.

3



S'engager
à accompagner
nos clients
de façon
personnalisée
avec nos équipes
pluridisciplinaires
expertes.

4



Proposer
des services
créateurs de
valeurs.

5



Construire
une relation
durable
et de confiance.



Chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais

56 Avenue Roger Salengro - BP 80039
62051 SAINT-LAURENT-BLANGY cedex
Tél. 03 21 60 57 57

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30
Le vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Réalisation : Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
Crédits photos © Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais



La Chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro **NC00815**, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE